



SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte, tenue le 23 août 2022 à 19 h, au Centre des loisirs et de la vie communautaire, au 2060, chemin des Hauteurs.

Sont présents monsieur le maire, Yves Dagenais, madame la conseillère Chantal Lachaine, monsieur le conseiller Alain Lefièvre, monsieur le conseiller Bruno Plourde, monsieur le conseiller Serge Alarie, madame la conseillère Sonia Tremblay, formant quorum et siégeant sous la présidence du maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Mathieu Meunier.

Est absente madame la conseillère Jennifer Ouellette.

Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Mathieu Meunier.

2022-08-245

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Bruno Plourde, appuyé par Sonia Tremblay et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis :

- 1. ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Constatation de l'avis de convocation par les membres du conseil
- 2. SOUMISSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS**
 - 2.1 Octroi de contrat - Soumission n°1029-22 - Acquisition d'un camion 6 roues à benne basculante
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.2 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseil municipal constate et mentionne que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil municipal conformément au *Code municipal du Québec*.

2022-08-246

2.1 OCTROI DE CONTRAT - SOUMISSION N°1029-22 - ACQUISITION D'UN CAMION 6 ROUES À BENNE BASCULANTE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public n°1029-22 pour l'acquisition d'un camion 6 roues à benne basculante;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cet appel d'offres, la Municipalité a reçu les soumissions suivantes le 19 août 2022 :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Des Laurentides Ford inc.	142 542,41\$
Fortier Auto Ltée	163 279,45\$

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Alarie, appuyé par Alain Lefièvre et résolu :



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Municipalité de Saint-Hippolyte**

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'un camion 6 roues à benne basculante à Des Laurentides Ford inc., au montant de 142 542,41 \$ taxes incluses, selon les termes et conditions du document d'appel d'offres;

DE FINANCER cette dépense par une affectation du surplus accumulé;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-00-725.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

2022-08-247

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par Sonia Tremblay et appuyé par Bruno Plourde et résolu :

DE LEVER l'assemblée à 19 h 07.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

Yves Dagenais, maire

Je, soussignée, certifie que chacune des résolutions consignées au présent procès-verbal a été adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte à sa séance tenue le 23 août 2022.

Mathieu Meunier, directeur général et secrétaire-trésorier